



Règlement du Challenge Régional des Jeunes Pagayeurs Champagne-Ardenne 2009-2010

En cas de problème particulier non prévu par le règlement, il sera résolu par le comité directeur du comité régional.

➤ **Durée du challenge**

Le Challenge Régional des jeunes pagayeurs **début** au mois de septembre et **termine** au mois de juin. Au cours de cette période, **6 manches** sont organisées sur le temps d'une journée et constituent le Challenge.

➤ **Catégories**

Le challenge régional des jeunes pagayeurs est une animation régionale consacrée aux jeunes catégories, Il s'adresse à tous les jeunes licenciés inscrits en club et évoluant en école de pagaie ou de sport des catégories : **poussins, benjamins, minimes ainsi que les cadets débutants.**

➤ **Disciplines**

Les différentes étapes du challenge sont des rencontres formatrices, sportives et compétitives. Elles présentent un programme concerté et complémentaire. La polyvalence des jeunes athlètes étant un objectif du challenge, la répartition des épreuves compétitives devra être équilibrée selon les carènes manœuvrières et directrices (3 épreuves de slalom + 3 épreuves de Course En Ligne et descente).

Pour l'accès et la participation du plus grand nombre à ces animations, les manches devront permettre à chaque participant de pratiquer et de s'exprimer selon ses motivations.

➤ **Cas de la catégorie minime**

Les animations compétitives et les animations proposées aux minimes seront plus sollicitantes que celles proposées aux poussins et benjamins, afin d'assurer la formation de nos jeunes en vue des compétitions cadet (Epreuves plus sportives compte tenu des capacités des minimes, acquisition d'expérience en compétition)

➤ **Cas pour la catégorie cadet**

Seul les cadets hommes ou femmes débutants (1^{ère} année de licence) peuvent participer au challenge et seront classés dans la catégorie minime.

➤ **Déroulement des journées**

Organisée sur une journée, les manches se découperont en 2 temps (A/ et B/) :

A/ L'EPREUVE COMPETITIVE correspond à une adaptation du format traditionnel de compétition que l'on connaît dans les grandes catégories, en respectant l'un des schémas défini ci-dessous :

L'épreuve de slalom en individuel :

Le parcours comporte environ 15 portes larges en eau vive (avec un minimum de 3 portes en remontées). Le meilleur temps ne devra pas excéder 1'30". Le tracé définitif n'est mis en place que la veille de la course.

Pour la catégorie minime, le parcours devra, autant que possible, respecter le format de course traditionnel : 18 à 25 portes. 6 minimums en remontée.

L'épreuve de course en ligne en individuel ou équipage :

En fond : un parcours d'environ 1000m pour les poussins et 2000m pour les benjamins et les minimes avec un virage (minimum),

Ou en vitesse : un parcours de 200 à 300m balisé par un minimum de 4 couloirs de 5 mètres. 500 mètres pour la catégorie minime.

L'épreuve de descente en individuel :



Un parcours classique sur une distance d'environ 1000m pour les poussins et 2000m pour les benjamins et les minimes ou en sprint sur un parcours de moins d'1'30".

Le parcours doit s'effectuer dans le sens du courant et comprendre de l'eau vive, à défaut, comporter deux virages en « S » serrés qu'il est possible de matérialiser par des bouées.

B/ L'ANIMATION se compose d'une épreuve sportive autre que l'activité compétitive traditionnelle qui permet de s'engager et de se dépasser seul ou en équipe. Privilégier le bateau sous une formation (Ateliers K2, K4 etc...)

Quelques exemples :

- Sur de l'eau vive en slalom : manches en patrouille, en C2, en C1, Slalom parallèle...
- Sur de l'eau vive : « boarder cross », relais de type biathlon (course à pied/CK)
- Sur de l'eau plate : poursuite, course à l'Australienne, découverte du C1, C2, K2 et K4, tournoi de kayak-polo...

Les types d'animations sont élaborés en relation entre les responsables des manches du challenge, la commission jeune, le CTR ainsi que les autres personnes ressources de la région investies dans l'animation jeune régionale.

➤ **Sécurité**

Le règlement de sécurité est celui de la FFCK pour les trois disciplines. Rappelons que le port des chaussures fermées et du gilet est obligatoire. Tous les bateaux doivent être équipés pour flotter plein d'eau et en soutenant le poids du pagayeur (idem en CEL). Le port du casque est obligatoire pour les disciplines d'eau vive : slalom, descente et de polo. (Voir Arrêté du 4 mai 1995).

Les sites de compétition doivent être largement accessibles pour les entraîneurs et le public. Par ailleurs, le niveau de compétition doit être adapté aux jeunes : ni trop dur, ni trop facile. Il correspondra au niveau de pratique au moins équivalent à la pagaie verte.

Toutes les mesures de sécurité inhérentes à l'activité et au public doivent être prises, notamment sur le plan d'intervention des premiers secours.

➤ **Classement**

Afin que chaque participant puisse se comparer et évaluer son niveau de pratique, un **classement général** est établi.

- **Seules les épreuves compétitives marquent des points pour le classement général.**
Les épreuves d'animation souvent courues par équipes, tirées au sort pour favoriser les échanges entre les clubs, ne donnent pas lieu à l'obtention de points. Ce fonctionnement permet de ne pas fausser la valeur et les performances réalisées par les participants lors des épreuves compétitives dans le classement général final.
- **Un compétiteur marque des points lors de l'épreuve compétitive seulement s'il a participé à l'ensemble des épreuves de la journée (épreuve compétitive + épreuve d'animation)**
- Au cours d'une épreuve compétitive, un participant a la possibilité de doubler les embarcations : kayak et canoë, les deux résultats obtenus dans chacune des embarcations compteront pour le classement général par catégorie K1 et C1 ou C2. voir paragraphe des embarcations autorisées par catégories d'âges ci dessous.

Calcul des points et détermination du classement :

1. Sont classés dans la première partie du classement ceux ayant participé à, au moins, une manche en bateaux directeurs (CEL ou descente) et une manche en bateau manoeuvré (Slalom).
2. Les points acquis sont additionnés pour les 4 meilleurs résultats de différentes étapes du challenge.
3. En cas d'ex æquo, les performances du plus jeune seront privilégiées.
4. Le classement s'effectue par points, dans les catégories Kayaks : Poussins H et D, Benjamins H et D, Minimes H et D, pour les catégories Canoës monoplaces et biplaces à partir de benjamins et de façon confondue. La catégorie cadet donne lieu à un classement intégré aux catégories minimes. De façon synthétique :

| | | Poussins | Benjamins | Minimes et cadets débutants |
|-----------------|-------|----------|-----------|-----------------------------|
| Kayak monoplace | Homme | K1PH | K1BH | K1MH |
| | Dame | K1PD | K1BD | K1MD |
| Canoë monoplace | Homme | - | - | C1 |
| | Dame | - | - | |
| Canoë biplace | Homme | - | - | C2-K2 |
| | Dame | - | - | |

Un équipage de C2 pourra être constitué de membres de clubs différents, mais de même catégories d'âges.

5. Les points sont attribués à la place :

| | | |
|-------------------|--------|----------|
| 1 ^{er} | marque | 15 Pts |
| 2 ^{ème} | marque | 12 Pts |
| 3 ^{ème} | marque | 10 Pts |
| 4 ^{ème} | marque | 8 Pts |
| 5 ^{ème} | marque | 7 Pts |
| 6 ^{ème} | marque | 6 Pts |
| 7 ^{ème} | marque | 5 Pts |
| 8 ^{ème} | marque | 4 Pts |
| 9 ^{ème} | marque | 3 Pts |
| 10 ^{ème} | marque | 2 Pts |
| 11 ^{ème} | marque | 1 Pts |
| 12 ^{ème} | marque | 1 Pt |
| ...ème | marque | 1 Pt ... |

La remise des prix du challenge des jeunes payeurs s'effectuera le jour de la dernière manche du challenge à l'issue de la journée.

Un classement club est établi à l'issue des 6 manches d'animations jeunes. Il récompense la plus grande participation en nombre uniques de jeunes d'un même club ayant participé à chacune des manches au cours de la saison. Le doublement des embarcations n'étant pas pris en compte.

Une coupe de la meilleure participation régionale, remise en jeu chaque année, récompense un club à l'issue de la 6^{ème} manche.



➤ **Calendrier**

- Ces rencontres sont prioritaires lors de la constitution du calendrier régional,
- Chaque club devra accueillir par roulement l'une des manches de ce Challenge.

➤ **Constitution de l'équipe régionale minime et Participation aux actions nationales**

- Ne pourront prétendre participer aux Régates Nationales de l'Espoir et au Challenge National Espoir uniquement les jeunes qui seront classés au challenge régional des jeunes pagayeurs de la saison en cours.
- La sélection en équipe régionale minime pour les régates de l'espoir en course en ligne est faite à partir des épreuves de course en ligne et des stages de préparation. Elle est soumise par la commission jeune, aux présidents des commissions sportives et à la direction technique régionale pour validation.

Une fois constituée, cette équipe représentera la région Champagne-Ardenne lors :

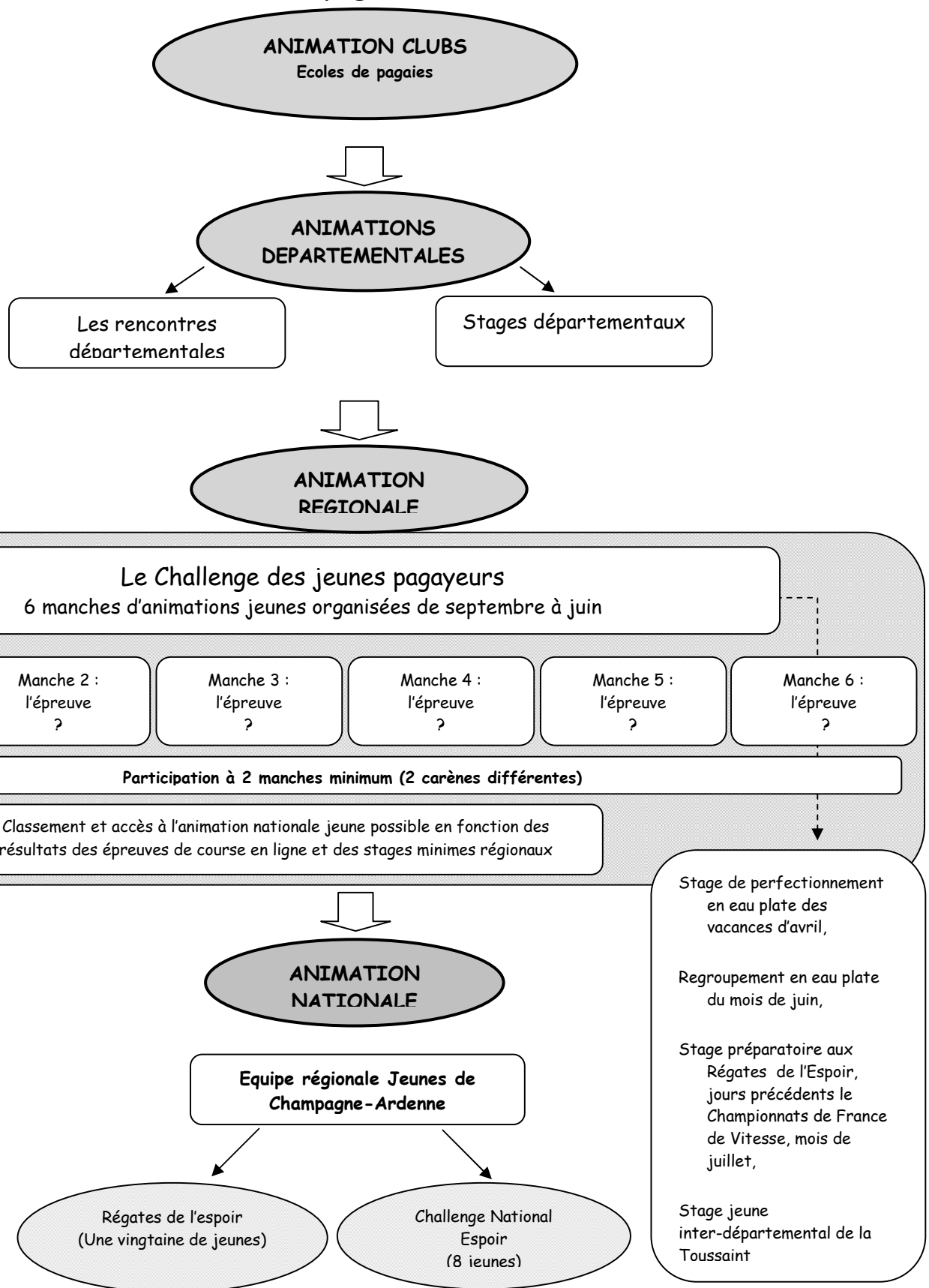
- **Des Régates de l'espoir** lors des championnats de France de vitesse en Course en Ligne au mois de juillet. Elle regroupe une vingtaine de jeunes.
- **Du Challenge National Espoir**, lors des championnats de France de Slalom au mois de juillet, pour les 8 meilleurs de la région (4 filles et 4 garçons).

Le nombre de sélectionnés dépendra du règlement national de ces deux épreuves.

Cette équipe aura un programme sportif défini comme suit :

- Un stage de préparation aux régates de l'espoir au mois d'avril,
- Un regroupement de préparation aux régates de l'espoir au mois de juin,
- Les Régates de l'Espoir,
- Le Challenge National de l'Espoir.

La logique du Challenge régionale jeunes pagayeurs en Champagne-Ardenne





Cahier des charges du Challenge Régional des Jeunes Pagayeurs

➤ **Candidature à l'organisation**

Une demande écrite ou par mail au président de la commission jeune (Pierre-Emmanuel RAVET : Maison Pour Tous Bar sur Aube) est nécessaire, en vue de l'attribution d'une compétition. A cette occasion, un descriptif prévisionnel (épreuve compétitive et animation) sera à préciser. Etudier par la commission jeune, elle est proposée au comité directeur.

Les dossards et le matériel du CRCACK devront être demandés par écrit via la rubrique « matériel » du site web CRCACK : www.crcack.org/

➤ **Promotion et information**

L'organisateur fait parvenir le programme, l'affiche et la fiche d'inscription, au webmaster : jm@memodo.com, au CTR : jcboivin@ffcanoe.asso.fr, ainsi qu'aux présidents de la commission jeune : pe.ravet@gmail.com et de la commission sportive concernée, 15 jours minimum avant la date de la manifestation.

L'organisateur peut informer par voie de presse et par courrier les élus locaux.

➤ **Ordre des catégories**

L'ordre de départ souhaité des catégories à respecter est : benjamins, poussins, minimes. En slalom, des groupes de catégories peuvent être constitués afin de réduire l'attente entre les deux manches (en cas de mauvais temps...)

➤ **Inscriptions**

L'organisateur peut utiliser la fiche d'inscription type.

Le retour des inscriptions s'effectue 2 jours avant la date de la manifestation, dernier délai. Aucune inscription le jour même de la manifestation. Des modifications peuvent être acceptées sur justification (médicale, familiale...)

➤ **Jugement**

Les juges doivent être des personnes formées si possible et reconnues compétentes par le R1 et le juge arbitre.

➤ **Les épreuves de slalom**

En respectant la formule décrite dans le règlement, le matériel et son installation sur le parcours doivent respecter le règlement FFCK suivant plusieurs adaptations : parcours d'environ 15 portes, souplesse dans l'application du règlement slalom suivant consignes du juge-arbitre : (tiroirs, passages en force, pénalités multiples, autres...)

L'entraînement : une démonstration du parcours par les meilleurs cadets, juniors ou seniors du club peut être réalisée.

L'entraînement doit se réaliser de préférence par non stop. Dans ce cas, un starter sera prévu pour réguler les départs.

Starter et chrono : les départs sont donnés par un starter assisté d'un adjoint qui tiendra les bateaux. Les temps de départ sont transmis au chronométrage par talky ou interphone. Le chronométrage est réalisé avec des chronos individuels : 1 chrono = 1 bateau en course. Le temps sera pris au franchissement d'une ligne matérialisée.

Jugement : Le poste de jugement doit se situer le plus près possible des portes à juger sans être dans le plan de celles-ci. L'emplacement choisi par les juges sera validé par le juge arbitre. Les pénalités sont enregistrées sur des fiches réglementaires (disponible auprès de la commission slalom ou de la Direction Technique Régionale).

➤ **Les épreuves de course en ligne**

Les lignes de départ et d'arrivée de l'épreuve de vitesse et de fond doivent être très clairement signalées par des bouées rouges et une mire doit être prévue.

L'épreuve de fond : elle se déroule sur un parcours de 1000m pour les poussins et 2000m pour les benjamins, minimes avec au moins un virage.

Les virages doivent avoir un rayon de 40 mètres si possible (30 mètres au minimum) et doivent être marqués par 4 grosses bouées bien visibles. Au moins 3 bateaux de sécurité doivent être présent sur l'eau : au départ, à l'arrivée et aux virages.

L'épreuve de vitesse : un parcours de 200 à 300m en ligne droite doit être balisé tous les 50m avec au minimum 4 couloirs de 5m. Au moins 2 bateaux de sécurité doivent être présent sur l'eau : au départ et à l'arrivée. La course en équipage par sexe ou en mixte est possible. Les équipages pourront être constitués sur place librement, par tirage au sort ou par équipe de club déjà constituée.

➤ **Les épreuves de descente**

Parcours et course : Le parcours de descente s'effectue dans le sens du courant et doit être adapté au niveau des pratiquants. Celui-ci devra être clairement identifiable et affiché au départ de la course. Les horaires de départ, à intervalle déterminé, doivent être respectés.

Les courses se font contre la montre. **La course « sprint »** s'effectue en deux manches (durée moyenne d'une manche doit être inférieure à 1 minute et 30 secondes). **La course « classique »** (manche unique) doit présentée une durée de 8 à 20 minutes.

Chronométrage : les départs sont donnés par un starter assisté d'un teneur de bateaux. Ils doivent être donnés dans une zone calme ou les concurrents peuvent facilement accéder. Les chronomètres de départ et d'arrivée (2 au départ, 3 à l'arrivée minimum) doivent être synchronisés. A l'arrivée, clairement identifiée par 2 balises ou une banderole, le jugement s'effectue sur le corps du concurrent. Il est recommandé d'établir une liaison entre le départ et l'arrivée.

➤ **Les résultats**

Les organisateurs d'une manche doivent diffuser les résultats à tous les clubs présents, au président de la commission jeune et de la discipline concernée ainsi qu'à la Direction Technique Régionale. Les récompenses de la course sont à la charge de l'organisateur (nous recommandons la distribution de lots en relation avec l'âge des participants sur le thème sportif). Celles du classement final du challenge sont à la charge du CRCACK et remise lors de la 6^{ème} manche du challenge.

➤ **La sécurité**

Un contrôle sécurité peut-être effectuée en fin de course par tirage au sort à l'initiative du juge arbitre. Les règlements en vigueur doivent être affichés.

L'organisation doit prévoir une sécurité suffisante à chaque passage à risque (bateau de sécurité, corde de sécurité,...). L'arrêté du 4 mai 1995 est notre référence.

L'organisation doit pouvoir assurer la sécurité en moins d'une minute et à chaque endroit du parcours pendant toute la durée de la manifestation.